



Direction de l'Aménagement, de l'Innovation et des Solidarités Territoriales  
Service Aménagement  
Affaire suivie par Olivier Baroux  
Courriel : [olivier.baroux@valdemarne.fr](mailto:olivier.baroux@valdemarne.fr)  
tél. : 01.49.56.55.88  
Réf. : DAIST/SAME - 127  
Elise : 24-007071-A

Monsieur Laurent CATHALA  
Président  
Etablissement Public Territorial  
Grand Paris Sud Est Avenir  
Europarc  
14, rue Le Corbusier  
94046 Créteil Cedex

Créteil, le 13 MAI 2024

**OBJET : Avis du Département sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Périgny-sur-Yerres.**

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 9 février 2024, vous avez bien voulu me transmettre pour avis le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Périgny-sur-Yerres, et je vous en remercie.

J'ai bien noté les principaux objectifs de cette modification et notamment :

- Favoriser la construction de logements sociaux en imposant le pourcentage de 30% à partir de 3 logements dans toutes les zones.
- Mieux gérer le stationnement des véhicules dans les zones urbaines notamment en centre bourg, zone UD, sans impacter les logements sociaux.

Si je n'ai pas de remarque particulière à formuler, je tiens cependant à vous confirmer que cette modification est en cohérence avec la politique départementale de l'habitat qui vise à rééquilibrer l'offre de logements locatifs sociaux sur le département et à faciliter les parcours résidentiels des Val-de-Marnais par le développement d'une offre de logements.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, sous format numérique, la modification n°4 du PLU, dès que celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Le Président du Département du Val-de-Marne**

**Président délégué auprès du Président du Conseil départemental**

**Charles ASLANGUL**

